

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DU TERRITOIRE DU PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ETOILE

Séance du 12 décembre 2019

Le 12 décembre 2019 à 18h00, le Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, régulièrement convoqué s'est réuni en nombre prescrit par la loi sous la présidence de Madame Sylvia BARTHELEMY, Présidente, Madame Julie Gabriel a été désignée secrétaire de séance.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Patrick ARNOUX ; Sophie ARTARIA-AMARANTINIS ; Sylvia BARTHELEMY ; Christine CAPDEVILLE ; Laurent COLOMBANI ; Antoine DI CIACCIO ; Sylvie FANEGO ; Bruno FOTI ; Julie GABRIEL ; Danièle GARCIA ; Danièle GIRAUD ; Denis GRANDJEAN ; Alain GREGOIRE ; Dominique HONETZY ; André JULLIEN ; Jean-Marie LEONARDIS ; Jeannine LEVASSEUR ; Rémi MARCENGO ; David MASCARELLI ; Jocelyne MARCON ; Danielle MENET ; Yves MESNARD ; Robert MIECHAMP ; Véronique MIQUELLY ; Pierre MINGAUD ; Geneviève MORFIN ; Léo MOURNAUD ; Patricia PELLEN ; Christiane PETETIN ; Patrick PIN ; Monique RAVEL ; Alain ROUSSET ; Vincent RUSCONI ; Hélène TRIC

Etaient représentés Mesdames et Messieurs :

Pierre COULOMB représenté par Sylvia BARTHELEMY
Bernard DESTROST représenté par Sophie ARTARIA-AMARANTINIS
Michel LAN représenté par Jean-Marie LEONARDIS
Serge PEROTTINO représenté par Rémi MARCENGO
Gérard GAZAY représenté par Alain ROUSSET
Patrick BIAVA représenté par David MASCARELLI
Marie-Hélène ARFI-BONGIOVANNI représentée par Hélène TRIC
Maurice CAPEL représenté par Monique RAVEL
Raymond ROCCHIA représenté par Danièle GARCIA
Sylvia DERAÏ GIMBERT représentée par Alain GREGOIRE
Philippe AMY représenté par Danielle MENET
Stéphanie HARKANE représentée par Patrick ARNOUX
Pascal AGOSTINI représenté par Julie GABRIEL
Giovanni SCHIPANI représenté par Geneviève MORFIN
Muriel HENRY représentée par André JULLIEN

Etaient absents :

Madeleine VAICBOURDT
Daniel FONTAINE
Joëlle MELIN
Hélène LUNETTA
Mohammed SALEM
Alain BOUTBOUL
Christine PRETOT
France LEROY
Magali GIOVANNANGELI

CT4/121219/28

Sur le rapport de Sylvia BARTHELEMY

Contrat de ville du Pays d'Aubagne et de l'Etoile – Approbation du programme d'actions 2020

La loi de programmation pour la Ville et la Cohésion Urbaine du 21 février 2014 a donné à l'époque aux Communautés d'agglomérations la compétence de droit en matière de Politique de la Ville. A cette fin, le territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile a délibéré pour exercer pleinement cette compétence.

Au 1^{er} janvier 2015, en vue de rationaliser et de recentrer la Politique de la Ville au bénéfice des territoires les plus en difficulté, la nouvelle génération de Contrats de Ville entrée en vigueur pour la période 2015-2020 a modifié sensiblement la géographie prioritaire.

Sur le territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, un seul quartier à Aubagne a été retenu comme prioritaire, le quartier du Charrel (QPV). Toutefois, les anciens quartiers du Contrat de Cohésion Sociale (CUCS) à savoir le centre-ville, Ganteaume, Palissy et Tourtelle ont été classés en Quartier de Veille Active (QVA).

Le Contrat de Ville doit contribuer à réduire les écarts constatés entre les quartiers prioritaires et les autres quartiers de la commune d'Aubagne ainsi que ceux des autres communes de l'intercommunalité. Pour les publics les plus fragiles, il vise à garantir l'égalité des chances pour accéder aux services publics et associatifs.

De plus, par délibération n° HN129/2016/16/CM en date du 18 avril 2016, le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence a délégué au Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile la gestion de proximité de sa compétence Politique de la Ville, et notamment la définition du programme d'actions dans le Contrat de Ville.

Par ailleurs, en application de la circulaire du 22 janvier 2019 n° 6057/SG, les Contrats de Ville ont été prorogés jusqu'en 2022. Les six Contrats de Ville métropolitains ont chacun fait l'objet d'un avenant portant protocole d'engagements renforcés. Ce protocole s'appuie sur les préconisations produites suite à l'évaluation à mi-parcours réalisée en 2019 et sur les déclinaisons territoriales de l'état du Pacte avec les Quartiers pour toutes les entreprises (PaQte). Ce protocole comprend une première partie servant à définir la stratégie partagée portée par la Métropole Aix-Marseille-Provence et l'Etat commune aux six Contrats de Ville et d'une deuxième partie intégrant la stratégie globale et précisant les modalités d'intervention propre au territoire.

C'est dans ce cadre que le Conseil de Territoire et la Ville d'Aubagne ont élaboré l'appel à projets 2020. L'appel à projets 2020 a été diligenté par le Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile et la ville d'Aubagne et a fait l'objet d'une instruction entre octobre et novembre 2019.

Le Contrat de Ville repose sur quatre piliers :

- Le cadre de vie, l'habitat et la rénovation urbaine,
- L'emploi, l'insertion et le développement des activités économiques,
- La cohésion sociale,
- La citoyenneté et les valeurs de la République.

La programmation 2020 met en exergue les priorités de l'Etat : 50 % des actions concernent la citoyenneté et la jeunesse, 20 % des actions favorisent l'accès à l'emploi et l'insertion par l'économie. De plus, 20 à 35% des actions faisant l'objet de Conventions Pluriannuelles d'Objectifs (C.P.O.) sur 3 ans, avec une reconduction annuelle et un financement portant sur l'année civile d'un montant minimum de 5 000€.

Un Comité Technique de programmation s'est tenu en novembre 2019 pour établir la liste des actions et plans de financement de ces interventions. Le Comité de Pilotage présidé par le Préfet pour l'Egalité des chances s'est tenu le 11 décembre 2019 et a approuvé ces propositions.

Ces actions représentent un montant total de 132 700 euros (hors Fonds Interministériel pour la Prévention de la Délinquance et la Radicalisation).

Aussi, conformément aux actions et à la répartition financière retenues, la Métropole Aix Marseille Provence, à travers le Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile consacra 25 000 € à la réalisation de ces actions, conformément aux orientations du Contrat de Ville signé.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20191212-CT4-121219-28- DE Date de télétransmission : 23/12/2019 Date de réception préfecture : 23/12/2019
--

Au vu de ce qui précède, Madame la Présidente propose au Conseil de Territoire d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- Le contrat de ville du Pays d'Aubagne et de l'Etoile/Ville d'Aubagne signé le 6 octobre 2015 ;
- La délibération HN 129-260/16/CM du Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence du 28 avril 2016 portant délégation de compétences de la Métropole au Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile ;
- La circulaire du 22 janvier 2019 n° 6057/SG.

Considérant

- Le programme d'actions 2020 ;
- Le rapport d'évaluation conduite à mi-parcours du contrat de ville du Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile et la ville d'Aubagne, validé par le Comité de pilotage métropolitain de la Politique de la Ville le 21 mars 2019 ;
- L'approbation des avenants au Contrat de Ville 2015-2020 portant protocoles d'engagements réciproques et renforcés des 6 Contrats de Ville du territoire métropolitain votée par délibération n° DEVT 016-6664/19/BM du Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence en date du 26 septembre 2019 et précédemment validé en séance du Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile en date du 24 septembre 2019.

Où le rapport ci-dessus,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 :

D'approuver le programme d'actions 2020 répondant aux objectifs du Contrat de Ville.

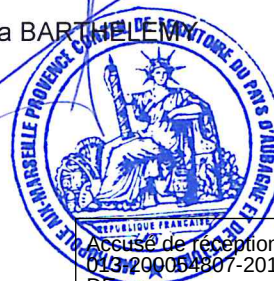
Article 2 :

Que les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2020 de l'Etat Spécial du Territoire, en dépenses de fonctionnement, chapitre 65 nature 6574.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Certifié Conforme
La Présidente du Conseil de Territoire

Sylvia BARTHELEMY



Accusé de réception en préfecture
0131200054307-20191212-CT4-121219-28-
DE
Date de télétransmission : 23/12/2019
Date de réception préfecture : 23/12/2019



Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20191212-CT4-121219-28-
DE
Date de télétransmission : 23/12/2019
Date de réception préfecture : 23/12/2019

PROJETS ET FINANCEMENTS

ACTIONS/PROJETS		SUBVENTIONS									
		2019					2020				
		DEMANDEE	OBTENUE	DEMANDEE	OBTENUE	PORTEUR	VILLE	ETAT	CD13	CT4	AVIS ETAT
INITIALE							Montant	Montant	Montant	Montant	
R	Promotion de l'offre de microcrédit et d'accompagnement de l'Adie destinée aux porteurs d'un projet d'emploi, indépendant et salarié du quartier prioritaire d'Aubagne	2 000,00 €	2 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	ADIE	0,00 €	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €	AF
N	Employabilité au travers du théâtre forum	5 000,00 €	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	ARTEURO	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	AF0
R	Developpement et insertion par l'activité économique	12 232,00 €	10 000,00 €	13 274,00 €	10 000,00 €	MISSION LOCALE	0,00 €	7 000,00 €	0,00 €	3 000,00 €	AF
R	Sensibiliser les publics jeunes et féminins à la création d'activité par des actions collectives et rencontres avec des dirigeants et dirigeantes d'entreprises	6 000,00 €	4 500,00 €	10 000,00 €	6 500,00 €	PACI	500,00 €	3 000,00 €	1 000,00 €	2 000,00 €	AF
N	Actions d'accompagnement à la mobilité inclusive des publics du quartier politique de la ville, le quartier pour Aubagne	7 000,00 €	0,00 €	45 000,00 €	0,00 €	WIMOOV	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	AF0
TOTAL		32 232,00 €	16 500,00 €	76 274,00 €	19 500,00 €		500,00 €	13 000,00 €	1 000,00 €	5 000,00 €	

réception en préfecture
4807-2019-1212-CT4-121219-28-
létransmission : 23/12/2019
réception préfecture : 23/12/2019

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20191212-CT4-121219-28-
DE
Date de télétransmission : 23/12/2019
Date de réception préfecture : 23/12/2019

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20191212-CT4-121219-28-
DE
Date de télétransmission : 23/12/2019
Date de réception préfecture : 23/12/2019

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20191212-CT4-121219-28-
DE
Date de télétransmission : 23/12/2019
Date de réception préfecture : 23/12/2019

PROJETS ET FINANCEMENTS

ACTIONS/PROJETS		SUBVENTIONS									
		2019					2020				
		INTITULE	PORTEUR	DEMANDEE	OBTENUE	DEMANDEE	OBTENUE	VILLE	ETAT	CD13	CT4
				Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant
N	création d'un journal de quartier pour les habitants	LES BRANCHEES DE L'INFO				7 000,00 €	2 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €
R	Des fils en lien, l'éco couture sociale et solidaire	BAOBAB CAFE		7 000,00 €	5 000,00 €	7 800,00 €	6 000,00 €	0,00 €	3 000,00 €	2 000,00 €	1 000,00 €
R	L'Épicerie sociale "L'atelier de mai" L'alimentation au service d'un projet social	CCAS		10 000,00 €	4 000,00 €	10 000,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
R	Chantier Educatif	CDSC13		8 500,00 €	0,00 €	8 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
R	Équipe mobile socio-éducative Aubagne/EMSEA	GROUPE ADDAP 13		40 000,00 €	18 500,00 €	18 500,00 €	16 500,00 €	4 500,00 €	5 000,00 €	3 000,00 €	4 000,00 €
TOTAL				65 500,00 €	27 500,00 €	51 800,00 €	26 000,00 €	7 000,00 €	8 000,00 €	6 000,00 €	5 000,00 €

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20191212-CT4-121219-28-
DE
Date de télétransmission : 23/12/2019
Date de réception préfecture : 23/12/2019

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20191212-CT4-121219-28-
DE
Date de télétransmission : 23/12/2019
Date de réception préfecture : 23/12/2019

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20191212-CT4-121219-28-
DE
Date de télétransmission : 23/12/2019
Date de réception préfecture : 23/12/2019

ACTIONS/PROJETS		SUBVENTIONS														
		2019				2020				VILLE		ETAT		CD13		CT4
INTITULE	PORTEUR	DEMANDEE	OBTENUE	DEMANDEE	OBTENUE	DEMANDEE	OBTENUE	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant
R	Prévention des ruptures scolaires et éducation à l'environnement		CDSC13	8 500,00 €	8 000,00 €	8 500,00 €	8 000,00 €	1 000,00 €	3 000,00 €	1 000,00 €	3 000,00 €	1 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	AF
R	Accès à la culture pour tous une permanence et des propositions pour les habitants du Charrel		CULTURE DU CŒUR	4 000,00 €	3 000,00 €	4 000,00 €	3 500,00 €	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	AF	
R	Danse avec Miguel		EN PHASE	12 000,00 €	9 000,00 €	14 000,00 €	9 000,00 €	2 000,00 €	5 000,00 €	2 000,00 €	5 000,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €	AF	
R	Jouer et coopérer en famille au cœur du Charrel		ENVIES ENJEUX	6 000,00 €	5 000,00 €	6 500,00 €	5 000,00 €	1 000,00 €	3 000,00 €	1 000,00 €	3 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €	AF	
R	Rue de la science Aubagne - Le Charrel		LES PETITS DEBROUILLARDS	6 000,00 €	3 000,00 €	6 000,00 €	4 000,00 €	0,00 €	3 000,00 €	1 000,00 €	3 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €	AF	
R	Ecole de Muay Thai		NAK MUAY GYM AUBAGNE	6 400,00 €	2 000,00 €	7 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	AF	
TOTAL				42 900,00 €	30 000,00 €	46 000,00 €	31 500,00 €	7 500,00 €	14 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €		

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20191212-CT4-121219-28-
DE
Date de télétransmission : 23/12/2019
Date de réception préfecture : 23/12/2019

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20191212-CT4-121219-28-
DE
Date de télétransmission : 23/12/2019
Date de réception préfecture : 23/12/2019

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20191212-CT4-121219-28-
DE
Date de télétransmission : 23/12/2019
Date de réception préfecture : 23/12/2019

PROJETS ET FINANCEMENTS

ACTIONS/PROJETS		SUBVENTIONS										AVIS ETAT
		2019		2020		VILLE		ETAT		CD13	CT4	
	INTITULE	DEMANDEE	OBTENUE	DEMANDEE	OBTENUE	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	
N	ACCES AUX DROITS - Aide maintien logement familles fragilisées	16 000,00 €	0,00 €	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	AD	
R	Consultations juridiques	6 710,00 €	2 709,00 €	6 094,00 €	2 700,00 €	2 700,00 €	2 700,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	AF	
R	Acces au droit	23 000,00 €	10 000,00 €	23 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	AF	
R	Permanences administratives d'accès aux droits	15 000,00 €	5 000,00 €	30 000,00 €	12 500,00 €	1 500,00 €	8 000,00 €	0,00 €	0,00 €	3 000,00 €	AF	
TOTAL		60 710,00 €	17 709,00 €	74 094,00 €	25 200,00 €	14 200,00 €	8 000,00 €	0,00 €	0,00 €	3 000,00 €		

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20191212-CT4-121219-28-
DE
Date de télétransmission : 23/12/2019
Date de réception préfecture : 23/12/2019

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20191212-CT4-121219-28-
DE
Date de télétransmission : 23/12/2019
Date de réception préfecture : 23/12/2019

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20191212-CT4-121219-28-
DE
Date de télétransmission : 23/12/2019
Date de réception préfecture : 23/12/2019

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20191212-CT4-121219-28-
DE
Date de télétransmission : 23/12/2019
Date de réception préfecture : 23/12/2019

PROJETS ET FINANCEMENTS

ACTIONS/PROJETS		SUBVENTIONS										AVIS ETAT
		2019					2020					
		INTITULE	PORTEUR	DEMANDEE	OBTENUE	DEMANDEE	OBTENUE	VILLE Montant	ETAT Montant	CD13 Montant	CT4 Montant	
N	Prévention du surpoids et de l'obésité auprès des enfants et de leurs parents sur le territoire d'Aubagne	COLLECTIF NUTRITION SANTE	4 000,00 €	0,00 €	4 000,00 €	3 000,00 €	0,00 €	1 000,00 €	2 000,00 €		AF	
R	Améliorer le bien-être médico-psychosocial des jeunes et des familles sur le quartier du Charrel et autres quartiers en veille politique de la ville	COLLECTIF SANTE JEUNES	18 000,00 €	9 500,00 €	15 000,00 €	7 000,00 €	1 000,00 €	3 000,00 €	0,00 €		AF	
TOTAL			22 000,00 €	9 500,00 €	19 000,00 €	10 000,00 €	1 000,00 €	4 000,00 €	2 000,00 €			

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20191212-CT4-121219-28-DE
Date de télétransmission : 23/12/2019
Date de réception préfecture : 23/12/2019

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20191212-CT4-121219-28-
DE
Date de télétransmission : 23/12/2019
Date de réception préfecture : 23/12/2019

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20191212-CT4-121219-28-
DE
Date de télétransmission : 23/12/2019
Date de réception préfecture : 23/12/2019

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20191212-CT4-121219-28-
DE
Date de télétransmission : 23/12/2019
Date de réception préfecture : 23/12/2019

PROJETS ET FINANCEMENTS

ACTIONS/PROJETS		SUBVENTIONS										AVIS ETAT
		2019					2020					
		DEMANDEE	OBTENUE	DEMANDEE	OBTENUE	VILLE Montant	ETAT Montant	CD13 Montant	CT4 Montant			
INTITULE	PORTEUR	8 500,00 €	2 000,00 €	9 300,00 €	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €	1 000,00 €	2 000,00 €	AF		
R Végétalisation de la rue Laget	BAOBAB CAFE											
R Aider à l'autonomie des jeunes du territoire par le logement et l'emploi en favorisant une offre de logement spécifique et un accompagnement social adapté	CLLAJ	25 000,00 €	3 500,00 €	25 000,00 €	4 500,00 €	1 500,00 €	0,00 €	1 000,00 €	2 000,00 €	AF		
R Auto réhabilitation accompagnée	COMPAGNONS BATISSEURS PROVENCE	12 000,00 €	0,00 €	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	AF		
R Jardinage pour tous au Charrel	JARDILIJEN	8 200,00 €	8 200,00 €	30 000,00 €	8 000,00 €	1 000,00 €	5 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	AF		
N APCV 2020 – Ateliers artistiques de rue – Le Charrel	ARTS ET DEVELOPPEMENT			5 000,00 €	5 000,00 €	0,00 €	4 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €	AF		
TOTAL		53 700,00 €	13 700,00 €	89 300,00 €	20 500,00 €	2 500,00 €	9 000,00 €	4 000,00 €	5 000,00 €			

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20191212-CT4-121219-28-
DE
Date de télétransmission : 23/12/2019
Date de réception préfecture : 23/12/2019

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20191212-CT4-121219-28-
DE
Date de télétransmission : 23/12/2019
Date de réception préfecture : 23/12/2019

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20191212-CT4-121219-28-
DE
Date de télétransmission : 23/12/2019
Date de réception préfecture : 23/12/2019

PROJETS ET FINANCEMENTS

TERritoire
PAYS D'AUBAGNE
ET DE L'ETOILEMARSEILLE
PROVENCE

ACTIONS/PROJETS		SUBVENTIONS										AVIS ETAT		
		2019		2020		VILLE		ETAT		CD13			CT4	
		DEMANDEE	OBTENUE	DEMANDEE	OBTENUE	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant			
INTITULE	PORTEUR													
1 R Conseil citoyen Charrel	A DETERMINER	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL GENERAL		277 042,00 €	114 909,00 €	356 468,00 €	132 700,00 €	32 700,00 €	55 000,00 €	20 000,00 €	25 000,00 €					

Pour L'Etat

Pour le Conseil Départemental
des Bouches du RhônePour le Conseil de Territoire
du Pays d'Aubagne et de l'Etoile

Pour La Ville D'Aubagne

Mme Marie AUBERT Préfète Déléguée
pour l'Egalité des Chances des
Bouches du RhôneP/O Mme Martine VASSAL Présidente du Conseil
Départemental des Bouches du RhôneMme Sylvia BARTHELEMY Présidente du Conseil de Territoire
du Pays d'Aubagne et de l'EtoileM. Gérard GAZAY Maire
de la Ville d'Aubagne

Baccusé de réception en préfecture
013-200054807-20191212-CT4-121219-28-
DE
Date de télétransmission : 23/12/2019
Date de réception préfecture : 23/12/2019

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20191212-CT4-121219-28-
DE
Date de télétransmission : 23/12/2019
Date de réception préfecture : 23/12/2019